Jean-Pierre Sueur "se réjouit" de la censure sur le classement de l'ENA

PARIS, 12 mai 2011 (AFP) - Le sénateur PS, Jean-Pierre Sueur, s'est réjoui jeudi dans un communiqué de la décision du Conseil Constitutionnel d'annulation de la disposition législative supprimant le classement de sortie de l'Ecole nationale d'administration (ENA).

"Si l'argument retenu concerne la forme du débat parlementaire, cette décision revêt une forte signification et constitue un échec pour le Gouvernement qui avait choisi cette méthode pour faire adopter son projet", souligne le sénateur du Loiret. Il souligne que les socialistes ont toujours indiqué que "le mode d'affectation des étudiants issus de l'ENA pouvait être amélioré et réformé" mais "dans le respect du principe d'égalité".

Pour lui "quelles que soient les intentions annoncées, le projet du Gouvernement ouvrait en fait la voie à des procédures informelles qui se traduiraient inévitablement par de sérieux risques de connivence et de favoritisme". Les Sages ont censuré jeudi cette réforme de l'ENA qui avait été introduite dans la loi de "simplification et d'adaptation du droit" considérant qu'elle constituait un "cavalier", c'est à dire n'ayant aucun lien avec le texte initial.